



Communiqué de presse

Déplacements professionnels à Paris et en Ile-de-France :

Plus de 2 sociétés sur 3 privilégient le stationnement en parking

Paris, le 17 octobre 2023 –La région francilienne et Paris comptabilisent chaque année plus de 15 millions de déplacements quotidiens en voiture. Afin de mieux comprendre ces déplacements et les solutions de stationnement inhérents à ces flux, Saemes a lancé une enquête auprès de ses 1500 clients sociétés basées en Ile-de-France.

Typologie de flottes de véhicules, fréquence des déplacements professionnels, solutions privilégiées de stationnement, budget mensuel consacré... : autant de données qui révèlent les tendances relatives à la mobilité des professionnels franciliens.

Déplacements professionnels à Paris et en IDF... Avec quels véhicules et à quelle fréquence ?

Sans surprise, la motorisation thermique est encore prédominante puisque la voiture (46,2%) et la moto ou le scooter (17,3%) constituent la majorité des flottes des sociétés. Cependant, pour près d'un tiers des professionnels interrogés, les déplacements sont réalisés en véhicule hybride rechargeable (7,7%), voiture ou moto électrique (11,6%), en transports en commun (7,7%), en taxi, voiture avec chauffeur ou taxi moto (3,8%), en vélo traditionnel ou à assistance électrique (1,9%). A noter que 3,8% des professionnels sondés optent pour... la marche à pied.

Coté fréquence, les déplacements professionnels dans Paris intra-muros représentent plus de 20 venues par mois pour 35% des professionnels interrogés. A contrario, 54% des répondants se déplacent moins de 6 fois par mois en région parisienne.

Concernant l'évolution des déplacements professionnels sur les 5 dernières années, 29% déclarent avoir diminué la fréquence de leur venue à Paris. Même tendance en région parisienne avec une baisse de 33% des déplacements.

Stationnement et déplacements professionnels Complexité et impacts sur l'activité

Pour une large majorité des professionnels (58%), le stationnement à Paris est complexe et perçu comme onéreux. Seuls 34% le jugent facile... mais onéreux, quand 4% le perçoivent comme facile et peu coûteux et 4% encore l'admettent comme peu coûteux mais difficile.

L'un des enseignements de ce sondage réside dans le fait que près d'un tiers des pros (32,7%) déclare avoir été obligé, de manière exceptionnelle, d'annuler ou de refuser un rendez-vous, faute de stationnement. 13,5% déclarent même que cet incident leur arrive au moins une fois par mois.

Face à ce constat, les professionnels choisissent majoritairement de stationner dans les parkings (67%) plutôt qu'en voirie (10%).



Coût du stationnement et solution Budget mensuel élevé et avantage d'un pass multiparcs

Le stationnement représente un budget conséquent pour les professionnels parisiens et franciliens. Le budget moyen pour le stationnement dans le cadre de déplacements professionnels à Paris et en banlieue se situe à 235€ TTC par mois.

Au-delà du coût, c'est l'efficacité d'un service adapté aux impératifs de leurs déplacements que les professionnels attendent. En effet, à la question « **qu'apporterait un service permettant d'accéder en voiture à plusieurs parkings dans Paris et en banlieue avec le même pass** », les réponses sont sans appel :

- **ce service leur permettrait de rassembler leurs rendez-vous professionnels**, pour réduire le nombre de venues mensuelles à Paris ou en région parisienne
- **d'effectuer moins de kilomètres** dans Paris pour se garer et d'envisager un changement de véhicule pour **passer à une motorisation propre (électrique)**
- **il contribuerait également au développement de leur activité**, leur permettant d'accepter plus de déplacements / rendez-vous professionnels dans cette aire géographique.

Source : Enquête Saemes septembre 2023

Pour en savoir plus : <https://www.saemes.fr/fr/un-pass-pour-plusieurs-parkings>

À propos de Saemes

Créée en 1979, Saemes est une société d'économie mixte (SEM), acteur majeur du stationnement en Île-de-France accueillant plus de 2,3 millions de clients chaque année grâce aux 65 parkings et quelques 25 000 places exploitées en partenariat avec ses délégants publics et privés. Saemes intervient sur l'ensemble de la chaîne de valeurs du parking publics et résidentiels : construction et rénovation ; exploitation et commercialisation ; expertise de la voirie et contrôle du stationnement payant ; conseil et études auprès des collectivités, entreprises et hôpitaux.

Très impliquée dans l'évolution des mobilités, Saemes se positionne à la pointe du développement des bornes électriques et des services à valeur ajoutée au sein des parcs de stationnement. En 2021, l'entreprise a renouvelé avec succès ses deux certifications Qualité ISO 9001 et ISO 14001 et a réalisé en 2022 un chiffre d'affaires de plus de 55 millions d'euros hors taxes. www.saemes.fr

Contacts presse : A + Conseils

Xavier YVON – yvon_xavier@yahoo.fr – 06 88 29 72 37

